

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2013

POINT IV.2 :
Compte-rendu des travaux de la CFVU du 5 décembre 2013 constituée des membres du
Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire :
paramétrages de l'application Admission Post-Bac session 2014 - capacités d'accueil

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la CFVU du 5 décembre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 14 pour, 8 abstentions : les capacités d'accueil - session 2014 - telles que fixées par les composantes.

Dijon, le 20 décembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : - Relevé synthétique des avis de la CFVU

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Relevé synthétique des votes et avis de la séance du jeudi 5 décembre 2013

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14h15.

1. Informations du Président

2. Approbation des procès-verbaux des CFVU des 9 octobre et 7 novembre 2013

Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2013

Vote CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

Proposition faite à la CFVU : adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2013, avec ajout d'une phrase dans le PV suite aux observations faites en séance par Sophie SALAÛN.

Vote CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

3. Répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la Formation pour l'année 2014

Le Président indique que ce thème sera présenté par Sylvie GIGAREL, Directrice du Pôle Finances. Un power point est diffusé en séance. Il est rappelé que la CFVU, selon les termes de la Loi ESR du 22 juillet 2013 « adopte [...] la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration ». Compte tenu des contraintes calendaires liées à la préparation du budget 2014, il n'a pas été possible de présenter ce point en CFVU avant. Mais pour l'an prochain, cette nouvelle compétence de la CFVU sera prise en compte et le calendrier sera adapté. Une présentation du budget dédié à la formation est faite, en rappelant notamment le contexte actuel (extrêmement contraint) et en distinguant les moyens gérés au niveau central, les moyens délégués aux UFR, les moyens apportés par les services communs, les ressources propres des UFR et l'enveloppe des crédits à répartir.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la répartition de l'enveloppe des moyens dédiés à la formation pour l'année 2014

Vote CFVU	Avis favorable moins 1 abstention
----------------------	--

4. Paramétrages de l'application Admission Post-Bac session 2014 – capacités d'accueil
VOTE CA

Le Président donne la parole à Stéphanie GRAYOT-DIRX. Un power point est diffusé et commenté en séance. Les demandes des composantes sont reprises de façon individualisée, avec des explications quant au contexte de gestion de la filière dans APB.

- PACES : 1 100 étudiants y compris réorientations et transferts, pour une capacité totale de 1500 étudiants
- Licence Géographie : 50 étudiants, y compris réorientations et transferts pour une capacité totale de 75 étudiants
- Licence Psychologie : 400 étudiants, y compris réorientations et transferts pour une capacité totale de 500 étudiants
- LEA Anglais-Espagnol : 130 étudiants, y compris réorientations et transferts, pour une capacité totale de 160 étudiants
- LLCE Anglais : 110 étudiants, y compris réorientations et transferts, pour une capacité totale de 150 étudiants
- STAPS - Site de Dijon : 200 étudiants, y compris réorientation et transferts, pour une capacité totale de 300 à 315 étudiants (avec priorisation des départements de la Côte d'Or (21) et de l'Yonne (89))
- STAPS - Site du Creusot : 130 étudiants, y compris réorientation et transferts, pour une capacité totale de 150 à 160 étudiants (avec priorisation des départements de Saône et Loire (71) et Nièvre (58))
- Licence SLIC (?) : 120 étudiants, y compris réorientation et transferts, pour une capacité totale de 140 à 150 étudiants. Stéphanie GRAYOT-DIRX évoque l'incertitude sur une éventuelle scission en raison de la nouvelle nomenclature. Si la mention devait être scindée en deux, la capacité prévue pour « information-communication » serait de 90 et pour « sciences du langage » 30.
- Licence Gestion : 110 étudiants, y compris réorientation et transferts – incertitude sur l'effectif car mention nouvelle.
- Licence Economie (NB : demande faite tardivement par la composante, en corollaire de la demande faite pour la L1 Gestion) : 200 étudiants, y compris réorientation et transferts, pour une capacité totale de 300 étudiants.

Julien BRAULT explique en séance le vote des étudiants de la liste « Associatifs et indépendants ». Ils vont s'abstenir sur ce dossier car bien que comprenant la nécessité d'assurer aux futurs étudiants des conditions décentes d'étude, il apparaît que les lycéens ne sont souvent pas conscients de l'importance du rang de classement de leurs vœux. Cela n'apparaît pas déterminant pour eux or si les classements d'APB prennent en compte le vœu 1 pour les filières à capacité d'accueil, cela peut pénaliser un lycéen qui aurait mal classé ses vœux dans APB.

Stéphanie GRAYOT-DIRX rappelle que ces capacités sont fixées pour un an et donc révisables. L'établissement prend ici ses responsabilités, en étant conscient que c'est le dernier recours. Le vote en CFVU a été reporté d'un mois pour justement revoir avec les composantes les chiffres afin que les réorientations possibles soient prises en compte dans le paramétrage APB. Il est rappelé qu'en fin de la Rectrice de l'académie de Dijon, Chancelière des Universités, décide des affectations des lycéens de l'académie.

Proposition faite à la CFVU : adoption des capacités d'accueil telles que fixées par les composantes et présentées aujourd'hui en séance

Avis CFVU	Avis favorable moins 1 vote contre et 9 abstentions
----------------------	--

5. Compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 21 novembre 2013 VOTE CA

Le Président donne la parole à Jean-Baptiste BACCON, Vice-Président étudiant. Il rend compte des travaux de la Commission réunie le 21 novembre 2013.

Proposition faite à la CFVU : adoption du compte rendu des travaux de la Commission FSDIE du 21 novembre 2013

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

6. Compte rendu des travaux de la commission de la pédagogie du 26 novembre 2013

Le Président donne la parole à Grégory WEGMANN, Vice-Président du CEVU.
(*cf compte rendu de la CP*)

▪ Dossiers traités en lien avec le Pôle Relations Internationales

➤ Appel à projets pour la duplication en anglais d'un ou deux M2 ou de modules de M1 ou M2 VOTE CA

Proposition faite à la CFVU : adoption de l'appel à projet, tel que présenté en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

➤ Projets internationaux VOTE CA

Proposition faite à la CFVU : adoption des deux projets internationaux, tels que présentés en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

▪ Création d'un diplôme d'université VOTE CA

Grégory WEGMANN présente le projet de création du D.U «Aromathérapies » en présentiel et en e-learning qui est porté par l'UFR Pharmacie et l'UMDPC-S. Les budgets ont été transmis en amont de la CFVU. Une question se pose par rapport à une ligne du budget libellée « *Convention avec un partenaire pédagogique* ». Les responsables du DU seront sollicités pour des explications quant à cet item.

Proposition faite à la CFVU : adoption de la création de ce DU

Avis CFVU	Avis favorable moins 1 abstention
----------------------	--

▪ Examen des modalités de contrôle des connaissances du Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques 2014 VOTE CA

Proposition faite à la CFVU : adoption des modalités de contrôle des connaissances du DFASMa – 4^{ème} année

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

▪ Demandes de modification des fiches filières – rentrées 2013 et 2014 VOTE CA

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications de la fiche filière du M2 « Mathématiques approfondies » applicables à la rentrée 2014, telles que présentées en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

Proposition faite à la CFVU : adoption des modifications des fiches filières 2013, telles que présentées en séance (nb : pour la LP GSIE, avis du conseil de l'UFR Sciences et Techniques : favorable)

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

▪ **Convention ISAT- ENSAM Cluny** **(VOTE CA mais dans la rubrique « Conventions »)**

Proposition faite à la CFVU : adoption de cette convention, telle que présentée en séance

Avis CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

7. Bilan des activités du CROUS pour l'année 2012-2013

Le Président donne la parole à Hervé BRONNER, Directeur du CROUS de Dijon et à Jean-Marie BIGARNET, Responsable de la Division Vie de l'Etudiant du CROUS. Un power point est diffusé en séance reprenant les diverses activités du CROUS en faveur des étudiants via les aides directes (bourses sur critères sociaux avec un DSE dématérialisé, service social, FNAU, diverses aides) et les aides indirectes (restauration, logement, culture).

Le Président précise que la CFVU, selon les termes de la Loi ESR du 22 juillet 2013 « adopte [...] les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques... ». Ce bilan est donc soumis au vote de la CFVU.

Proposition faite à la CFVU : adoption du bilan d'activités du CROUS 2012-2013, tel que présenté en séance

Vote CFVU	Avis favorable à l'unanimité
----------------------	-------------------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.